



Juillet 2020

Vue du centre-ville | @Julien Perron-Gagné

Ville-Marie, une mosaïque de milieux de vie

Rapport de la mairesse sur la situation financière de l'arrondissement de Ville-Marie



Chères citoyennes
et chers citoyens de Ville-Marie,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, j'ai déposé le rapport sur la situation financière de Ville-Marie. Ce document fait état des résultats financiers de l'exercice 2019, des perspectives financières de l'exercice en cours et des orientations budgétaires.

Toute l'année, les nombreuses équipes de Ville-Marie ont travaillé fort pour améliorer la qualité de vie de ses citoyen(ne)s. Avec un centre-ville dense et habité, la mobilité et la sécurité de toutes et tous sont une priorité pour l'Arrondissement qui a multiplié les actions en ce sens. On pourra dire que 2019 aura été une année charnière dans notre manière de penser et de partager l'espace public. Avec le lancement du Plan local de déplacement 2020-2030, nous avons défini sur dix ans les grandes orientations de Ville-Marie pour une mobilité durable. Des actions concrètes qui visent à réduire l'impact environnemental de nos choix de transport et à offrir à l'ensemble de nos résident(e)s un milieu de vie inclusif, agréable, durable et à échelle humaine. Des saillies de trottoir ont fait leur apparition afin de verdir, et sécuriser les inter-sections, des mesures d'apaisement ont été déployées dans certaines rues et de nouvelles traverses piétonnes ont été ajoutées près des écoles.

La réalisation du projet pilote de livraison urbaine écologique Colibri, une première au Québec, a quant à elle réaffirmé l'esprit d'innovation qui anime notre ville. Un projet d'optimisation qui s'appuie sur trois piliers qui me sont chers : la transition écologique, la mobilité et la sécurité des plus vulnérables.

Que ce soit par la distribution de 17 700 bacs de recyclage, par l'implantation d'une collecte de résidus alimentaires, par le verdissement de nos rues et ruelles ou par la concrétisation

du programme îlots de fraîcheur, on peut maintenant affirmer que la transition écologique est ancrée dans notre quotidien. L'intégration d'initiatives vertes est non seulement encouragée, mais aussi au cœur de toutes nos sphères d'opération.

Soulignons également l'amour qui a été donné à l'entretien et la réfection de nos espaces verts cette année. Dix parcs ont été réaménagés en 2019, dont Victor-T-Daubigny, le cinquième parc en permaculture dans l'arrondissement. Nos équipes ont également fait preuve d'inventivité en utilisant des matériaux écologiques pour la conception du mobilier urbain et des revêtements choisis, tout en gardant l'aspect ludique et coloré qui leur confère toute leur beauté.

Durant la dernière année, l'Arrondissement a continué à rendre le territoire plus convivial afin de créer des quartiers à échelle humaine où il fait bon vivre. L'installation de placotoirs en bordure de rue et la réunification du parc Médéric-Martin sont deux exemples de projets pilote visant à animer les espaces pour en faire des milieux de vie accueillants. Quoi de mieux pour profiter des beaux jours et rencontrer ses voisin(e)s !

En plus des centaines d'activités culturelles et sportives offertes aux résident(e)s tout au long de l'année, notons la réfection complète de la salle de spectacle de la maison de la culture Janine-Sutto, lieu phare de la vie culturelle montréalaise, qui en fait maintenant un espace moderne et adapté à toutes et tous.

Je tiens finalement à souligner l'efficacité et le professionnalisme de nos équipes qui se démarquent par leur implication, leur capacité d'adaptation – notamment dans des situations d'urgence – ainsi que leur souci du travail bien fait.

La mairesse de Montréal et de Ville-Marie,

Valérie Plante

Résultats financiers de 2019

Budget de fonctionnement

L'exercice financier de l'Arrondissement s'est terminé avec un surplus de 16 338 000 \$.

Ce surplus est principalement attribuable à un dépassement des recettes générées par les revenus de source locale ainsi qu'à des économies au niveau de la rémunération et des autres familles (contrats de services, achats de biens, etc.).

Activités de fonctionnement (en milliers de dollars)

Arrondissement de Ville-Marie. Exercice terminé le 31 décembre 2019.

(en milliers de dollars)

	2017	Réel 2018	2019	Budget original 2019	Écart 2019	Budget modifié 2019
Revenus						
Taxes ¹	16 339,0	17 090,3	17 904,5	17 345,8	558,7	17 345,9
Transferts centraux	48 583,7	48 437,1	48 578,5	47 483,2	1 095,3	49 171,8
Services rendus et autres revenus	18 244,2	21 177,1	24 024,2	20 280,5	3 743,7	20 280,5
Transferts	12,5	9,4	76,5	20,0	56,5	20,0
Total - Revenus	83 179,4	86 713,9	90 583,7	85 129,5	5 454,2	86 818,2
Charges de fonctionnement						
Administration générale	11 081,5	11 646,9	11 513,3	14 223,2	2 709,9	12 460,6
Sécurité publique	468,2	369,6	644,3	391,2	(253,1)	463,1
Transport	25 561,1	27 865,1	29 314,9	28 299,6	(1 015,3)	29 816,3
Hygiène du milieu	16 174,4	15 940,2	17 446,9	16 160,5	(1 286,4)	17 644,9
Santé et bien-être	787,4	1 050,3	956,3	1 050,9	94,6	1 064,6
Aménagement, urbanisme et développement	8 165,0	8 662,5	10 199,8	7 573,3	(2 626,5)	10 223,9
Loisirs et culture	25 507,2	26 251,2	27 580,0	25 881,5	(1 698,5)	28 163,7
Total - Charges de fonctionnement	87 744,8	91 785,8	97 655,5	93 580,2	(4 075,3)	99 837,1
Affectations	7 260,3	10 886,3	13 612,3	8 450,7	5 161,6	13 018,9
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	2 694,9	5 814,4	6 540,5	-	6 540,5	-
Ajustements	10 890,0	16 569,8	9 797,5			
Excédent (déficit) de gestion	13 584,9	22 384,2	16 338,0	-	16 338,0	-

¹ Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :



Réunification du parc Médéric-Martin | @Joudy Hilal

- **Permis et inspection** : Intégration des plans numériques au processus de délivrance des permis.
2 900 permis (construction et transformation) correspondant à des coûts de travaux de 2 700 M\$.
- **Développement urbain** : 5 282 nouveaux logements, plus de 94 nouveaux projets immobiliers.
Étude de planification détaillée et étude patrimoniale et historique dans le cadre du programme particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs.
- **Promotion et développement économique** : Soutien financier de 3,2 M\$ pour la réalisation de divers projets (décorations hivernales, préposés à l'accueil, La Sainte-Catherine célèbre les Arts 2019, un service de valet-centre-ville, Canopée 18 nuances de gai, etc.) et pour soutenir l'activité des commerces de détail pendant la durée des travaux du projet Sainte-Catherine.
- **Culture, sports, loisirs et développement social** : Contributions financières de 3 M\$ pour divers projets comme les murales, l'Auguste Théâtre, le programme en itinérance, le programme d'accueil, surveillance et d'entretien sanitaire, le programme activité physique, etc. Plus de 250 activités et événements sur le domaine public et plus de 24 parcs animés.

Programme triennal d'immobilisations

Pour l'année 2019 du PTI 2019-2021 de l'arrondissement de Ville-Marie, ce sont 9,5 millions de dollars d'investissements qui ont été réalisés.

Principales réalisations

- **Programme de réaménagement de parcs : 5,9 M\$**
 - Parc des Joyeux-Vikings – Réaménagement : 1,4 M\$
 - Parc Sainte-Marie – Réaménagement : 1,2 M\$
 - Parc Prudence-Heward – Aménagement : 0,7 M\$
 - Parc Raymond-Blain – Aménagement de la partie sud : 0,6 M\$
 - Parcs Saint-Jacques, Robert-Prévost, Messier et Place Jean-Paul-Riopelle – Réaménagements : 0,9 M\$
 - Autres réaménagements – divers parcs : 1,1 M\$
- **Programme de réfection routière : 2,4 M\$**
- **Programme de protection des bâtiments : 0,7 M\$**
 - Maison de la culture Janine-Sutto – Rénovation de la salle de spectacle : 0,6 M\$
 - Autres : 0,1 M\$
- **Programme Accès jardins : 0,3 M\$**
 - Création d'îlots de fraîcheur – Secteur de l'école Jean-Baptiste-Meilleur : 0,3 M\$
- **Programme d'installation de toilettes publiques : 0,1 M\$**



Saillie fleurie de la rue Sheppard

Indications préliminaires pour 2020

Budget de fonctionnement

Le budget de 2020 prévoit des dépenses de 95 950 100 \$ alors que les revenus générés par l'Arrondissement sont établis à 21 046 600 \$.

Dans le contexte particulier de la crise sanitaire, l'arrondissement de Ville-Marie a contribué à la hauteur de 3,1 % de son budget original au Plan de redressement général de la Ville. En plus de cette contribution, l'Arrondissement a mis en place des mesures de contrôle afin de générer des économies de 3 M\$ aux dépenses du budget de fonctionnement 2020.

Programme triennal d'immobilisations 2020-2022

Le PTI 2020-2022 de l'arrondissement de Ville-Marie a été adopté. L'Arrondissement prévoit des investissements totaux de 42 555 000 \$, dont 14 185 000 \$ pour l'année 2020.

L'arrondissement de Ville-Marie continuera de veiller au maintien et à la bonification de ses actifs. Ainsi, en 2020, 6 800 000 \$ seront consacrés au réaménagement des parcs, 4 500 000 \$ à la réfection routière, 1 885 000 \$ à la protection des immeubles et 1 000 000 \$ pour le programme Accès jardins. L'Arrondissement travaillera également à compléter les projets amorcés antérieurement.

Orientations budgétaires

L'enveloppe budgétaire 2021 de l'Arrondissement sera établie en fonction du respect des paramètres et normes établis d'une part et en tenant compte des orientations de l'Administration municipale et de la Direction générale de la Ville de Montréal d'autre part. L'enveloppe budgétaire tiendra également compte des défis financiers occasionnés par la pandémie actuellement en cours.

En ce qui a trait au programme triennal d'immobilisations 2021-2023, les sommes seront réparties selon les priorités de l'Administration.



Réaménagement du parc Raymond-Blain

Rémunération des conseillers

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le présent rapport indique les revenus des conseillers d'arrondissement. Ces revenus sont conformes au Règlement sur le traitement des membres du conseil (règlement n°02-039) et à la Loi sur le traitement des élus municipaux.

La rémunération de base est de 55 306 \$ pour le conseiller de la Ville et 73 301 \$ pour le conseiller de la Ville choisi par la mairesse dans la composition du conseil de l'arrondissement de Ville-Marie.

À titre de mairesse suppléante, Mme Sophie Mauzerolle, reçoit une rémunération additionnelle de 3 000 \$.

En tant que présidente du comité consultatif d'urbanisme (CCU), Mme Sophie Mauzerolle reçoit une rémunération additionnelle de 5 590 \$ alors que M. Richard Ryan touche une somme de 1 000 \$ à titre de vice-président du CCU.

L'allocation de dépenses de chaque élu est de 17 044 \$.



Des livreurs en vélo-cargo, projet Colibri | @Louis-Étienne Doré